

# Philippe Chardonnet

## "Préserver avec l'homme"

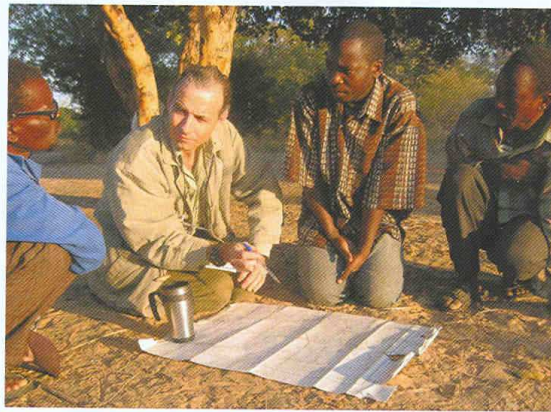
Propos recueillis par Bruno de Cessole et Humbert Rambaud

**D**éveloppement durable, biodiversité, respect des écosystèmes... Autant de mots qui peuvent agacer, à force d'avoir été entendus et ressassés depuis maintenant plus de dix ans. Méfiance aussi envers ces concepts quand ils émanent des tenants d'un "écologisme" le plus radical dans lequel l'homme n'a pas sa place. Pourtant, des organisations n'ont pas attendu le réveil de la "conscience écologique" pour attirer l'attention des puissants sur la situation critique en certains points du globe, de la faune sauvage et de ses habitats, et pour agir en faveur d'une écologie "intelligente". La Fondation internationale pour la gestion de la faune (Fondation IGF), organisation non gouvernementale reconnue d'utilité publique, est sans conteste de celles-là. Fondée il y a presque trente ans par SAI le prince Abdorrezza, un des frères du chah d'Iran, disparu en 2004, et d'abord dirigée par Bertrand des Clers, elle est aujourd'hui présidée par Yves Burrus. Son directeur général, le docteur-vétérinaire Philippe Chardonnet, spécialiste des pays tropicaux, explique à *Jours de Chasse* les tenants et les aboutissants de la Fondation IGF.

**Quel était l'état d'esprit du prince Abdorrezza quand il a œuvré à la création de la Fondation IGF ?**

– Personne n'ignore que le frère du chah était un grand chasseur, détenteur de nombreux trophées records de grands mammifères des cinq continents. Mais il est moins connu en tant que passionné de faune sauvage qui avait mis en place dans son pays un réseau de millions d'hectares de parcs nationaux, de réserves de chasse et d'autres zones protégées. Il avait aussi

créé toute une infrastructure chapeauté par un ministère de l'Environnement à une époque où cela paraissait plutôt incongru. Par ses voyages, il avait une conscience aiguë des menaces qui pesaient et qui pèsent encore sur la faune sauvage. C'est aussi lui qui a été à l'origine de la convention internationale dite de Ramsar, lieu d'Iran où a été signé, en 1971, un accord d'envergure mondiale sur la protection des zones humides et des oiseaux d'eau. Il voulait aller plus loin. D'où sa



PHILIPPE CHARDONNET EN 2005 AU MOZAMBIQUE. "TOUJOURS ASSOCIER LES POPULATIONS LOCALES À NOS ACTIVITÉS DE TERRAIN."

fondation qui a pour objet la conservation de la faune sauvage, spécialement la gestion des espèces soumises à une utilisation par l'homme, avec un souci pour les pays en développement qui ont d'autres priorités et plus de besoins.

**En quoi se distingue-t-elle des autres organisations ?**

– D'abord par la taille. Comparés à d'autres associations – nord-améri-

caines notamment, qui emploient dix à cent fois plus de personnes –, nous sommes plus modestes. En France, au contraire des pays anglo-saxons, nous n'avons pas une culture du don très poussée, en dépit des avantages fiscaux maintenant accordés aux donateurs, notamment aux entreprises. Aussi, nous devons recourir à d'autres modes de financement : nous répondons à des appels d'offres des agences de coopération ou nous offrons nos services d'expert aux gouvernements... Mais en tout état de cause, nous avons été contraints de choisir une stratégie de niches, c'est-à-dire d'intervenir là où il y a le moins de concurrence avec les autres associations.

**C'est-à-dire...**

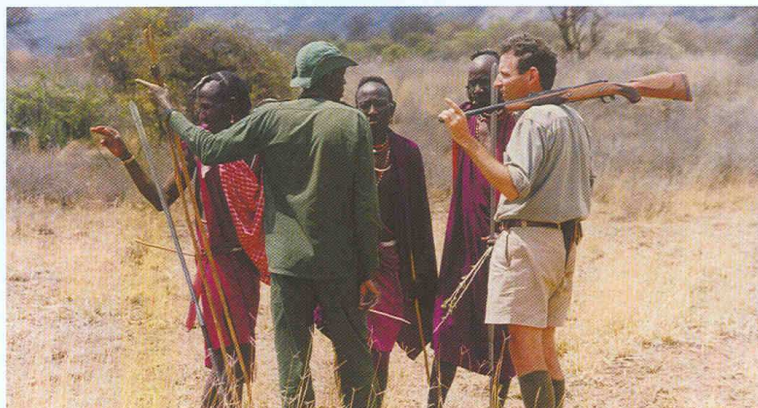
– Aller dans des sites difficiles où peu de gens veulent aller, travailler sur des espèces qui ne font pas ou peu l'objet d'autres

## Confidences

**PHILIPPE CHARDONNET,  
EN PAYS MASAÏ. "LA CHASSE  
EST UN OUTIL MAJEUR  
DE CONSERVATION MAIS  
IL RESTE COMPLÉMENTAIRE  
DES AUTRES..."**



FA. BOULET/FONDATION IGF



DOMINIQUE FAINE

**ICI, EN RÉPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE EN 2001.  
EN BAS, CAPTURE DE BUFFLE  
AU TCHAD, TOUJOURS EN 2001.**

travaux. C'est pourquoi, par exemple, la Fondation IGF s'est intéressée à la Mongolie dès ses débuts, afin d'aider les autorités mongoles à préserver la grande faune du Haut Altaï, l'argali, l'ibex, le léopard des neiges, à une époque où cela ne passionnait pas grand monde. Avec le gouvernement mongol, nous avons, entre autres, créé une réserve de 10 000 hectares dans le Haut Altaï puis, en 1982, une autre d'un million d'hectares dans la taïga, et formé des agents nationaux. Après des années de braconnage, la situation a été redressée de manière spectaculaire, le statut de conservation de l'argali s'est amélioré et des quotas réalistes de prélèvement ont pu être établis. La Fondation IGF c'est encore la réintroduction d'espèces prestigieuses, telles que l'oryx algazelle et l'addax, en Tunisie, d'où ils avaient disparu. C'est aussi le sauvetage du cerf des marais en Amérique du Sud, la lutte anti-braconnage des éléphants en République centrafricaine.

Un de nos autres champs d'action est l'amélioration des connaissances sur des espèces mal connues. En 2003 et 2004, avec nos partenaires de RCA aidés par l'Union européenne, nous avons posé des colliers émetteurs sur cinq élands de Derby – une première mondiale – afin d'étudier cette magnifique antilope, la plus grande du monde et paradoxalement l'une des plus mal connues. Nous avons fait de même pour l'éléphant d'Afrique de l'Ouest. Nous allons poursuivre sur le lion d'Afrique de l'Ouest et du Centre, sur le buffle de ces mêmes régions, sur le mystérieux bongu... Mais le point commun à toutes nos missions, c'est que nous attachons la plus grande importance à la dimension humaine. Notre devise est claire : "Conserver la faune dans un monde en développement."

**Qu'est-ce que cela signifie ?**

– Nous nous efforçons de toujours associer les populations locales à nos activités de terrain. À la Fondation IGF nous considérons que l'homme fait partie de l'écosystème. Nous ne sommes pas partisans d'un protectionnisme jusqu'au-

boutiste qui considère la nature comme un sanctuaire dans lequel l'homme n'a pas sa place. Concrètement, souvent, une zone sanctuarisée en Afrique signifie que les habitants ont été expulsés de leurs terres, terres qui se trouvent donc "livrées" à elles-mêmes, impliquant alors une lutte incessante et coûteuse pour empêcher les interférences des communautés riveraines souvent frustrées, parfois en quête de revanche. Tant qu'il n'y a pas de "choc", cela peut bien se passer, mais s'il survient une secousse politique, une grave sécheresse, une famine, le sanctuaire risque de voler en éclats. À la clé souvent, le braconnage de subsistance passe au stade commercial avec une amplification du trafic de viande.

Il faut bien comprendre que notre vision de la conservation n'est pas facile à concilier avec les réalités du terrain. Il n'est pas aisé de dire que la culture du coton devrait être "optimisée" parce qu'elle est dévoreuse d'espaces naturels et diffuseuse de polluants phytosanitaires, alors même qu'elle constitue l'un des premiers outils de développement économique de nombreux pays en Afrique subsaharienne.

Les conflits entre l'homme et la faune sont un autre défi. Quand des éléphants menacent les champs, les paysans font tout pour les repousser, mais si des dégâts compromettent la sécurité alimentaire du village, il devient alors difficile d'empêcher les réactions d'autodéfense. C'est la même chose au Pantanal avec les jaguars dans les élevages de bétail. Nous apportons notre aide pour apaiser ces conflits. De plus, en Afrique, sous l'effet de la démographie et de l'urbanisation, l'élevage domestique ne suffit pas à nourrir les populations. Zone protégée ou pas, les nécessités alimentaires se font plus criantes et la pression sur la faune sauvage se fait plus forte.



FA. BOULET/FONDATION IGF

EN 2003, EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, IMMOBILISATION D'UN ÉLAND DE DERBY AFIN D'INSTALLER UN COLLIER ÉMETTEUR. UNE PREMIÈRE MONDIALE POUR LA PLUS MYSTÉRIEUSE DES ANTILOPES.



EN BAS, CAPTURE D'ÉLÉPHANT POUR LA POSE D'UN ÉMETTEUR, RÉALISÉE PAR HUBERT BOULET, DE LA FONDATION IGF.

C'est pourquoi, par exemple, depuis 2005, avec le WWF, l'UICN et le Cirad, et grâce à un financement du FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial), nous aidons l'Afrique australe dans la gestion des ressources naturelles.

### La chasse a-t-elle encore sa place dans ces pays ?

– Plus que jamais car la chasse est un véritable outil de conservation. C'est même l'un des plus puissants outils en dehors des zones sanctuarisées. Mais attention, elle est certes un outil majeur, mais il reste complémentaire des autres, il n'est donc pas le seul ! Quand une zone est organisée pour la chasse, *de facto* elle fait l'objet d'une gestion sous une forme ou sous une autre. Quand la zone entoure un parc national ou une réserve – ce qui est souvent le cas en Afrique –, elle joue le rôle clé de zone tampon, car c'est elle qui est la plus exposée au choc de l'emprise agricole, à celui du braconnage. Et pourtant, dans le même temps, elle permet de valoriser l'espace en prélevant chaque année quelques animaux bien choisis. Finalement, la zone de chasse bien gérée peut être un havre de paix pour les animaux et leurs habitats : quand il y a un campement de chasse, un guide avec ses pisteurs, et un plan de gestion, les braconniers font attention. Par ailleurs, la gestion d'une zone de chasse incombe au secteur privé et soulage d'autant le budget de l'État qui se trouve absorbé par d'autres priorités : la santé, l'éducation, la sécurité...

En outre, on doit prendre en compte les populations locales : pour beaucoup d'entre elles, la chasse se trouve au cœur de leur culture depuis des temps immémoriaux. Il faut les intégrer dans les plans de gestion de manière qu'elles perçoivent une part tangible des revenus de la chasse sportive sous forme d'un pourcentage des revenus, d'emplois, de viande... C'est pourquoi nous avons lancé, entre autres, en 1993, l'opération "Nyama" au Zimbabwe afin de produire durablement de la viande d'impala dans une zone de safari.

S'il est bien géré, un territoire de chasse permet d'apporter sa contribution, modeste mais concrète, à la lutte contre

la pauvreté. Or, mis bout à bout, ces territoires couvrent une superficie gigantesque, similaire à celle des parcs nationaux et réserves : une superficie d'environ 7 % de l'Afrique subsaharienne est classée en zones de chasse dans l'une des catégories IV ou VI des aires protégées de l'UICN. Les antichasse n'en ont pas conscience. En combattant la chasse, ils se tirent une balle dans le pied. Peut-être sans le savoir, ils encouragent la transformation de ces espaces sauvages en terres agricoles, minières... Si la chasse était fragilisée, les zones de chasse ne joueraient plus leur rôle de tampon social et de corridor écologique, et la grande faune disparaîtrait en dehors des îlots sanctuarisés et hypersécurisés. Aussi, pour être durable, la chasse dans ces pays doit absolument se professionnaliser.

### Qu'entendez-vous par là ?

– Les chasseurs doivent être encore plus professionnels, que ce soit en matière d'organisation interne de la profession, de gestion de la faune et des habitats, d'intégration des communautés locales... Tôt ou tard, la notion de label va s'imposer aux chasseurs comme elle s'est imposée aux forestiers. Aujourd'hui, ne peuvent être importés que les bois tropicaux issus de concessions forestières dûment certifiées, c'est-à-dire ayant reçu un certificat de bonne gestion au terme d'un processus transparent mis en œuvre par un organisme tiers. Un concept qui pourrait être décliné pour la grande chasse : à terme seules les zones ayant été labellisées pour la qualité de leur gestion pourraient être autorisées à exporter les trophées. La chasse doit donc prendre les devants. ♦

Pour tous renseignements :  
Fondation IGF, 15, rue de Téhéran, Paris VIII<sup>e</sup>. Tél. : 01.56.59.77.55.  
Email : [igf@fondation-igf.fr](mailto:igf@fondation-igf.fr) Internet : [www.wildlife-conservation.org](http://www.wildlife-conservation.org)

